



AGENT D'ENTRETIEN DES LOCAUX REMPLACANT H/F

La ville de Brignais, commune de 11 377 habitants, recrute pour son service d'entretien ménager, des agents d'entretien remplaçants.

Finalité

- ✓ Effectuer l'enchaînement des travaux nécessaires au nettoyage et à l'entretien des surfaces et locaux du patrimoine de la collectivité

Position hiérarchique

- ✓ Sous l'autorité hiérarchique de la responsable du service entretien ménager

Relations de travail (internes et externes)

- ✓ Relation avec les agents du service (administratif, établissement scolaire, cantine ou bâtiment)
- ✓ Relation avec des usagers

Missions et activités

- ✓ Nettoyage des locaux administratifs, techniques ou spécialisés
- ✓ Tri et évacuation des déchets courants
- ✓ Contrôle de l'état de propreté des locaux
- ✓ Entretien courant et rangement du matériel utilisé
- ✓ **Activités spécifiques :**
 - Organiser méthodiquement son travail en fonction du planning et des consignes orales ou écrites
 - Manipuler et porter des matériels et des machines
 - Effectuer le choix et le dosage des produits en fonction des surfaces à traiter
 - Lire les étiquettes et respecter les consignes d'utilisation
 - Aspirer, balayer, laver, dépoussiérer les locaux et les surfaces (y compris mobilier, vitres, fenêtres ...)
 - Respecter les conditions d'utilisation des produits
 - Changer les sacs poubelles
 - Opérer le tri sélectif
 - Répartir les différents déchets dans les conteneurs adaptés
 - Vérifier l'état de propreté des locaux
 - Identifier les surfaces à désinfecter
 - Respecter la discrétion requise, lors des interventions dans les locaux occupés
 - Détecter les anomalies ou dysfonctionnements et les signaler au responsable
 - Nettoyer les matériels et les machines après usage
 - Ranger méthodiquement les produits après utilisation
 - Séparer les produits toxiques des autres

Conditions d'exercice

- ✓ Travail seul ou en équipe. Nombreux déplacements à l'intérieur du lieu d'intervention ou sur plusieurs lieux différents
- ✓ L'activité peut s'exercer en présence des usagers ou en dehors des heures de travail de l'établissement concerné
- ✓ Horaires réguliers ou décalés
- ✓ Port de vêtements professionnels adaptés (E.P.I.) ; manipulation de détergents
- ✓ Pénibilité physique : station debout prolongée

Autonomie et responsabilités

- ✓ Autonomie limitée à l'exécution. Responsabilité dans l'utilisation du matériel
- ✓ Garant du respect des règles de sécurité dans le stockage des matériels et produits dangereux ou polluants
- ✓ Travail défini, contrôlé, évalué par la responsable de service

Lieu de travail

- ✓ Dans tous les bâtiments communaux : scolaires, administratifs, gymnases, culturels ...

.....

Postes à pourvoir dès que possible.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (CV et lettre de motivation) à l'attention de Monsieur le Maire :

- Par mail : recrutement@mairie-brignais.fr
- Ou par courrier : 28, rue du Général de Gaulle – 69530 BRIGNAIS.